

Élections MSA : une participation en baisse

Les 269 délégués MSA Poitou viennent d'être élus. Avec une participation à nouveau en baisse : 19,62 % tous collèges confondus, sur les deux départements.

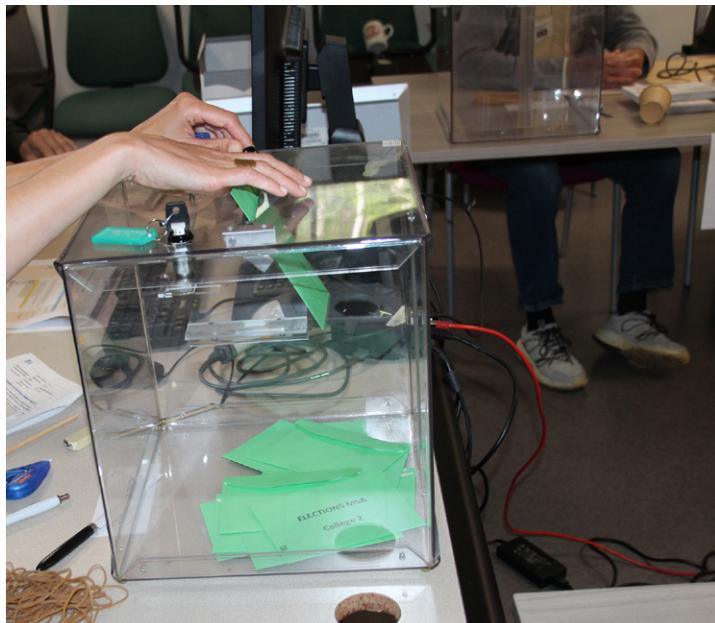
Elisabeth Hersand
ehersand@vienne-rurale.fr

Il a été « dur de mobiliser juste après les élections des chambres d'agriculture, d'amener tout le monde à remettre le couvert » regrette Jean-Marie Gautier. L'actuel président de la MSA Poitou regarde avec déception les taux de participation aux élections, qui se sont déroulées du 5 au 16 mai dernier. Une baisse de 8 % à l'échelle des deux départements (19,62 % contre 27,5 % en 2020), avec une mobilisation plus importante dans la Vienne (21,23 % en global), surtout dans les collèges 2 (salariés) et 3 (employeurs de main-d'œuvre), boudés dans les Deux-Sèvres (voir le tableau ci-dessous). S'il pense que cette faible participation est un signe du « désintérêt pour la chose publique », comme dans la plupart des élections en France, il craint que ce soit aussi une « perte

d'intérêt pour le régime de protection sociale agricole. Nous devons communiquer pour que les gens voient ce qui leur est versé ». Le président de la MSA Poitou craint que ce faible taux de participation aboutisse un jour à la suppression des élections. « À la CPAM, les administrateurs ne sont pas élus, mais nommés ». Jean-Marie Gautier rappelle aussi que « le matériel de vote est pour sa part arrivé trop tôt, bien avant que le vote en ligne soit ouvert. Cela a pu décourager certains ».

Représentation

Dans le collège des exploitants (1), les élus FNSEA-JA restent largement majoritaires : 72 des 112 élus. La Coordination Rurale décroche ensuite 19 sièges, qui ont tous été élus dans la Vienne. À noter que le nombre d'élus dans des candidatures individuelles est important (13), et correspond



Le dépouillement s'est déroulé simultanément à Chauray et Poitiers (photo), jeudi 22 mai.
Guillaume de Werbier

parfois à des candidats affiliés à un syndicat, mais seuls candidats pour une liste, qui a donc été comptabilisée en individuel. La liste MSA Poitou décroche ensuite 4 sièges et Ensemble pour le monde rural Loudunais, 4 sièges aussi. La Confédération Paysanne n'avait pas proposé de candidature, regrettant que ce scrutin soit majoritaire, et non proportionnel.

Dans le collège des salariés agricoles (2) la CFDT décroche 60 des 108 sièges, la CGT 35 et la CFE-CGC 13. Enfin, dans le collège des employeurs de main-d'œuvre (3), la FNSEA-JA décroche 36 des 49 sièges. On compte ensuite 8 élus en candidature individuelle, 2 dans la liste MSA Poitou, 2 Ensemble pour le monde rural Loudunais et 1 Coordination Rurale. Après l'élection de ces 269 délégués, le processus électoral se poursuit. Lors de l'assemblée générale de la MSA Poitou, qui se tiendra le 8 juillet au Creps de Boivre, c'est le conseil d'administration qui sera élu, et qui élira dans la foulée son ou sa présidente, ainsi que le bureau, les vice-présidents et le comité d'action sociale. Jean-Marie Gautier a d'ores et déjà annoncé qu'il briguerait un deuxième mandat.

Des urnes au dépouillement

Le dépouillement du scrutin pour la MSA Poitou s'est déroulé le jeudi 22 mai, simultanément sur ses sites de Poitiers et de Chauray (Deux-Sèvres). Dans la Vienne, deux salles avaient été réservées pour l'occasion : l'une pour l'enregistrement des votes papier pour le collège 2, celui des salariés, et une seconde pour le collège 3, celui des exploitants et des employeurs de main-d'œuvre. « Il y a une centaine de personnes mobilisées sur chaque site. Ce sont des salariés de la MSA, des élus MSA ou certains de ses ressortissants », confiait ce jour-là

Patricia Sorin, sous-directrice de la MSA Poitou. Dans chaque salle étaient installés plusieurs bureaux de vote, avec pour chacun 2 scrutateurs sous la surveillance d'un opérateur, membre du bureau de vote. La matinée avait débuté par l'émargement des personnes de la commission électorale, une formation pour les scrutateurs, puis la comptabilisation des plis. C'est vers 11 h qu'a démarré le dépouillement des plis papier, auxquels sont venus s'ajouter en fin de journée les résultats des votes numériques. GDW

À L'ÉCHELLE NATIONALE

Les résultats des élections 2025 des délégués de la MSA montrent une nette baisse du taux de participation, qui s'est établi à 18,05 % tous collèges confondus, par rapport au scrutin de 2020 lors duquel le taux avait atteint 26,8 %. 12 978 délégués bénévoles ont été élus pour cinq ans, dans 5 093 circonscriptions françaises.

« Je prends acte de cette mobilisation de près d'un demi-million de votants, à mettre en perspective avec d'autres scrutins professionnels où la participation est plus faible », a indiqué le président de la CCMSA, Jean-François Fruttero, à l'occasion d'une présentation à la presse le 23 mai.

Pour le 2^e collège (salariés), les 5 558 candidats se répartissent de la façon suivante : la CFDT arrive en tête avec 49,46 % et se renforce par rapport aux 41,2 % obtenus en 2020, suivie de la CFE-CGC à 26,7 % (27,29 % en 2020), la CGT à 10,89 % (18,95 % en 2020), FO à 9,95 % (9,02 % en 2020) et la CFTC à 3 % (3,44 % en 2020).

Par communiqué, les deux syndicats majoritaires ont exprimé leur satisfaction à la suite de cette élection : « Sur 8 500 candidats (des collèges concernés, N.D.L.R.), une très grande majorité se présentait sous la bannière de JA-FNSEA ou apparentés, ou était proche du syndicalisme majoritaire. Réunis, la Coordination rurale, la Confédération paysanne et le Modef n'ont présenté qu'un millier de candidats ». Puis, s'inquiétant de la baisse de participation : « Ce taux constitue un signe préoccupant d'éloignement entre la MSA et ses affiliés qui doit nous appeler à une réaction collective. Les élus JA-FNSEA et apparentés pèseront de tout leur poids pour travailler à l'évolution d'un régime de protection sociale propre au monde agricole efficace, à l'écoute de ses assurés et capable de fournir une protection sociale de haut niveau aux non-salariés comme aux salariés ».

Participation	Vienne	Deux-Sèvres	MSA Poitou	National
Collège 1 Exploitants et chefs d'entreprise agricole non employeurs de main-d'œuvre	22,03%	22,47%	22,29%	23,89%
Collège 2 Salariés agricoles	20,53%	15,48%	17,56%	14,29 %
Collège 3 Employeurs de main-d'œuvre à titre permanent	22,31%	15,88%	18,36%	20,67%
Global	21,23%	18,51%	19,62%	18,05 %

Les taux de participation ont baissé de près de 8 % au local et au national.

Vienne Rurale

Collège 1, MSA Poitou : Exploitants et chefs d'entreprise agricole non employeurs de main-d'œuvre – 112 élus	
FNSEA-JA	72 élus
Coordination Rurale	19 élus
Candidature individuelle	13 élus
MSA 86	4 élus
Ensemble pour un monde rural Loudunais	4 élus

Collège 2, MSA Poitou: Salariés agricoles – 108 élus	
C.F.D.T.	60 élus
C.G.T.	35 élus
C.F.E. - C.G.C.	13 élus

Collège 3, MSA Poitou : Employeurs de main-d'œuvre à titre permanent – 49 élus	
FNSEA-JA	36 élus
Candidature individuelle	8 élus
MSA Poitou	2 élus
Ensemble pour un monde rural Loudunais	2 élus
Coordination Rurale	1 élu